

POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

PAT : un autre éléphant blanc à Lastoursville !

Yannick Franz IGOHO
Lastoursville/Gabon

LA délégation gouvernementale, conduite par le vice-Premier ministre, Alain-Claude Bilie-By-Nze, a poursuivi hier sa série de visites dans la province de l'Ogooué-Lolo. Une deuxième journée consacrée à l'étape de Lastoursville et du district de Ndangui. Les travaux de réfection et d'extension de la gare de Lastoursville et le port sec vont bon train. Ce, malgré les facteurs exogènes, notamment le réseau ferroviaire se dégradant de plus en plus et occasionnant ainsi des retards dans la livraison

du chantier. Cependant, la situation du lycée Jean-Arsène Bouguendza mérite une réaction urgente des autorités. En effet, cet établissement est en totale décrépitude. La peinture étant rocaillante et la toiture des différents bâtiments pouvant s'envoler à tout moment. Un constat effectué par le Porteparole du gouvernement et ses collègues membres de la délégation officielle en mission dans la septième province du Gabon.

Il faut souligner que la tache d'huile de la journée d'hier est, sans aucun doute, la visite du tronçon routier agricole rural du projet d'appui au programme Graine (Ndlr : PAPG1). Une route en latérite de moins de

dix kilomètres financée dans le cadre d'un accompagnement de la Banque africaine de développement (BAD) au ministère de l'Agriculture. Une infrastructure faisant partie intégrante du programme Graine ayant coûté un peu plus d'une centaine de millions de F CFA. Seul hic, aucune plantation n'existe à cet emplacement. Une situation qui a provoqué l'ire des membres du gouvernement. Conduisant même l'un des ministres présents à qualifier ledit projet "d'enfumage". C'est dire !

En réalité, les problèmes inhérents au conflit homme-faune, l'organisation des coopératives agricoles, pour ne citer que cet exemple, auraient dues être réglés en amont. Un énième éléphant



Photo: YFI

Vue partielle de la route financée à plus de 100 millions F CFA, alors qu'aucune plantation du programme Graine prévue dans le projet n'a été faite.

blanc portant un coup de plus au développement de l'arrière-pays. Ces espèces sonnantes et trébuchantes auraient pu être affectées à d'autres fins. C'est dire que "les mauvaises

habitudes ont la vie dure" comme l'indique un adage. À noter que la délégation gouvernementale poursuit aujourd'hui son périple dans la province de l'Ogooué-Lolo.

Libreville/5e arrondissement: Engone Mendome dans son fauteuil de 2e adjoint au maire

A. N.
Libreville/Gabon

LA salle des mariages de la mairie du 5e arrondissement de la commune de Libreville a servi, hier, de cadre à la cérémonie d'investiture du 2e adjoint au maire dudit arrondissement, Franck François Saint Claire Engone Mendome. Ce dernier a été dernièrement élu pour remplacer Igor Landry Mendome Mbira, décédé. C'est le maire de cet arrondissement, Chadi Moukarim, qui a présidé cette cérémonie d'installation. En présence des élus locaux de cette circonscription administrative, des auxiliaires de commandement, et de plusieurs invités. À l'entame, une minute de silence a été observée en mémoire du regretté Igor Landry Mendome Mbira qui a quitté cette terre alors qu'il était encore en fonc-

tion. C'est d'ailleurs fort de cela que son successeur Frank François Saint Claire Engone Mendome a, dans son intervention de circonstance, loué ses qualités humaines et professionnelles. Il a ensuite remercié les plus hautes autorités de l'État, notamment le président Ali Bongo Ondimba, par ailleurs "Distingué camarade président" du Parti démocratique gabonais (PDG), pour avoir porté son choix sur sa modeste personne. Selon lui, ce choix prouve à suffisance l'engagement du numéro un gabonais à la promotion de la jeunesse. Le promu a enfin remercié tous ceux qui lui ont apporté leur soutien. Particulièrement les autres élus locaux pour lui avoir accordé leurs suffrages lors de son élection. Non sans s'engager à ne ménager aucun effort pour mériter la confiance de toutes les populations du 5e arrondissement.

LDF 2023 : le Copil citoyen saisit la Cour constitutionnelle

J.K.M
Libreville/Gabon

DÉCIDÉMENT, la loi de finances (LDF) 2023 fait l'objet de nombreuses polémiques. Pour preuve, après le parti de la Réappropriation du Gabon, pour son indépendance et sa reconstruction (REAGIR) en novembre dernier, c'est la plateforme Copil citoyen qui, mardi dernier, a saisi la Cour constitutionnelle aux fins de déclarer inconstitutionnelle la LDF adoptée, lundi dernier, en termes identiques, par le Sénat. À l'appui de sa requête, le Copil citoyen estime "disproportionnés" les 100,63 milliards de francs CFA affectés à l'organisation des prochaines élections, dont 16 milliards consacrés au seul règlement du contentieux électoral éventuel. Ce qui est tout simplement "inacceptable" aux yeux des membres de cette plateforme. D'autant que, selon eux, comparativement aux précédents scrutins, le gouvernement n'avait jamais alloué une somme aussi



Photo: Gaston NGOUBILI/ L'Union

La décision des juges constitutionnels est très attendue.

importante à l'organisation des élections. Avec ceci que, disent-ils, à travers une réforme du Code électoral issue d'une large concertation de la classe politique et de la société civile, l'on pourrait aboutir à l'organisation des élections apaisées. Et donc éviter à notre pays des lendemains de scrutins douloureux. À ces griefs, le Copil citoyen a relevé d'autres "violations de la Constitution". Notamment des erreurs de calcul sur plusieurs chapitres remettant en cause le principe d'équilibre du budget

consacré par l'article 48 de la Loi fondamentale. Le retrait par les députés, lors de l'examen du projet de loi de finances, d'un montant de 1,5 milliard du budget du ministère de l'Économie forestière pour l'allouer à celui de l'Agriculture, en violation de l'article 104 du règlement de l'Assemblée nationale, etc. Quoi qu'il en soit, la Cour constitutionnelle devrait rendre sa décision dans les tout prochains jours. Laquelle, au regard des griefs formulés par la plateforme, est très attendue.